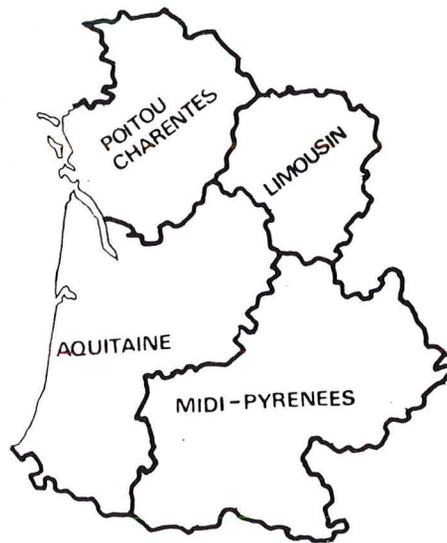


# AQVITANIA

TOME 5  
1987

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

## SOMMAIRE

<b>D. DUSSOT</b> , <i>La nécropole gallo-romaine à incinération de Louroux, commune de Saint-Priest (Creuse)</i> .....	3
<b>F. MOSER, J.-L. TILHARD</b> , <i>Un nouvel atelier de sigillée en Aquitaine</i> .....	35
<b>L. MAURIN</b> , <i>CIL VIII, 1251 et l'enceinte romaine de Bordeaux</i> .....	123
<b>C. RICHARD</b> , <i>Lieux cultuels gallo-romains du sud de la Vienne : apport de la prospection aérienne</i> .....	133
<b>N. LE MASNE de CHERMONT</b> , <i>Les fouilles de l'ancien évêché de Poitiers (Vienne)</i> .....	149
<b>C. BALMELLE, J. LAPART</b> , <i>La mosaïque à décor de pampres de Valence-sur-Baise (Gers)</i> .....	177

### NOTES ET DOCUMENTS

<b>F. RÉCHIN</b> , <i>Les céramiques communes de l'oppidum de Bordes (Pyrénées-Atlantiques) (fin II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)</i> .....	203
<b>L. MAURIN, J.-L. TILHARD</b> , <i>Une patère en céramique « précampanienne » à Saintes</i> .....	213
<b>G. LINTZ</b> , <i>La nécropole gallo-romaine de Monboucher (Creuse)</i> .....	217

---

Ce numéro a été publié avec le concours financier du ministère de la Culture, direction du Patrimoine, sous-direction de l'Archéologie, du Centre national de la Recherche scientifique et de l'Université de Bordeaux III.

---

Adresser tout ce qui concerne *la Revue (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)* à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

#### **Prix et mode de paiement.**

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Le Tome 1, 1983, le Tome 2, 1984, le Tome 3, 1985, le Tome 4, 1986, et le Supplément 1, 1986, sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : 140 F Franco.      Tome 4 : 170 F franco

Tome 2 : 170 F Franco.

Tome 3 : 170 F Franco.      Supplément 1 : Actes du VIII<sup>e</sup>. colloque sur les Ages du Fer, 350 F Franco.

Louis MAURIN

## CIL VIII, 12521 ET L'ENCEINTE ROMAINE DE BORDEAUX

**Résumé** : Découverte en 1828 dans le soubassement de l'enceinte romaine de Bordeaux, la seule dédicace latine à Gordien I<sup>er</sup> connue dans le monde romain a pourtant été inscrite au *CIL*, VIII, 12521 : de nombreux savants ont cru qu'elle avait été gravée en Afrique, et amenée à Bordeaux à une date imprécise. L'étude du document montre que son origine bordelaise ne doit pas faire de doute, ce que confirme l'analyse pétrographique.

**Abstract** : *Discovered in 1828 in the foundations of the Roman wall of Bordeaux, the only dedication to Gordian the 1st ever found in the Roman World was nevertheless inscribed in CIL, VIII, 12521: many scholars thought that it had been engraved in Africa and brought to Bordeaux at an unknown date. Researchs on the document show that its Bordelaise origin cannot be questioned; this is also confirmed by the petrographic analysis.*

### CIL VIII, 12521 ET L'ENCEINTE ROMAINE DE BORDEAUX

Un des textes les plus intéressants de la riche collection épigraphique de la Ville de Bordeaux présente la particularité de figurer à la fois dans le corpus des inscriptions des Trois Gaules et dans celui de l'Afrique Proconsulaire<sup>1</sup>. Au moment où furent constitués ces grands recueils<sup>2</sup>, épigraphistes gallo-romains et afro-romains revendiquaient donc cette pierre pour la province qu'ils étudiaient (fig. 1). Les

premiers mettaient en avant l'origine du bloc, extrait en 1828 de l'enceinte romaine de Bordeaux<sup>3</sup>, et la carrière d'extraction qu'ils fixaient à Taillebourg (en Charente-Inférieure)<sup>4</sup>. A quoi les seconds, mettant en doute ces données, ont opposé le caractère exceptionnel de cette dédicace qui paraissait liée par son destinataire à la terre d'Afrique, ce dont la preuve catégorique était du reste apportée, affirmaient-ils, par la paléographie du texte<sup>5</sup>. Malgré l'autorité de Camille Jullian, dont l'argumentation n'était pas sans faiblesses<sup>6</sup>, les partisans de l'origine africaine l'ont

Louis MAURIN, Professeur d'histoire antique, Université de Bordeaux III, 33405 TALENCE Cedex.

Il me faut avant tout remercier M. Xavier Lorient, qui avait eu autrefois le projet de cette étude qui a été guidée non seulement, comme on le verra, par ses travaux, mais aussi par les remarques et les compléments qu'il m'a amicalement suggérés. Mes remerciements vont aussi à Mme Chantal Orgogozo, Conservateur du Musée d'Aquitaine et à ses collaborateurs Jean-Michel Arnaud, Brigitte Derion, Anne Zieglé qui m'ont donné toutes les facilités pour conduire ce travail, et il en a été de même au musée d'Agen, où Mme Anne-Marie Esquirol, Conservateur, m'a réservé le meilleur accueil.

1. *CIL*, XIII, 593 ; *CIL*, VIII, 12521 ; DESSAU, *Inscriptiones Latinae Selectae* (= D.), 493.

2. 1899 (*CIL*, XIII, 1) ; 1891 (*CIL*, VIII, suppl. 1).

3. Sur l'origine du bloc. F. JOUANNET, Dissertation sur quelques antiquités découvertes à Bordeaux en 1828, Petite Rue de l'Intendance, *Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1829, p. 155-185 ; C. JULLIAN, *Inscriptiones romaines de Bordeaux* (= *IRB*), I, Bordeaux, 1887, n° 29, p. 102-109.

4. F. JOUANNET, *op. cit.*, p. 167.

5. A. HERON DE VILLEFOSSE, A propos de l'inscription de Gordien conservée au musée de Bordeaux, *Bulletin Epigraphique*, I, 1881, p. 160-172 et 281 ; Ch. ROBERT, *Rev. Archéologique*, 1887, p. 254s.

6. Ci-dessous, p. . C. JULLIAN a été suivi par R. ETIENNE, *Bordeaux Antique*, Bordeaux, 1962, p. 126.

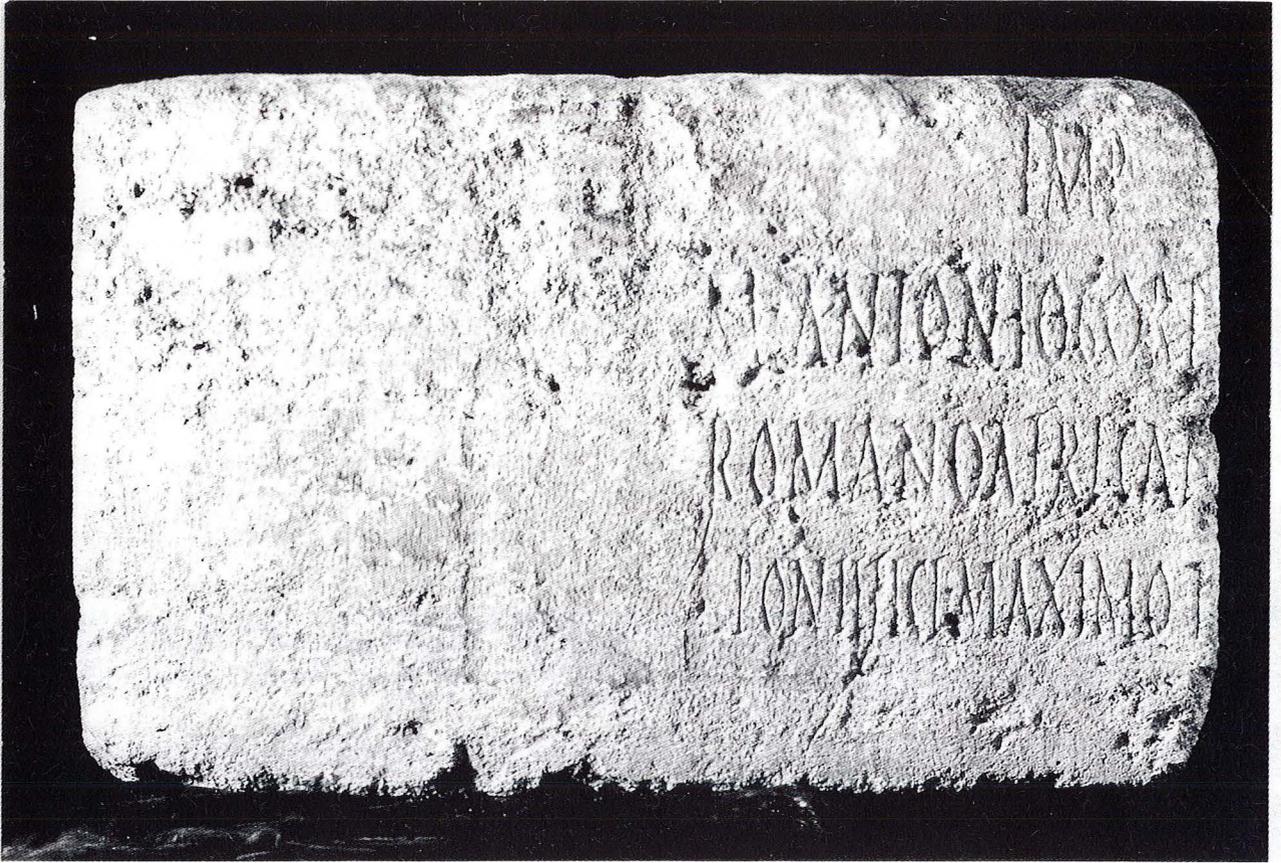


Fig. 1. — L'inscription de Gordien I<sup>er</sup>. Musée d'Aquitaine, inv. 60.1.29 (Cl. J.-M. Arnaud, Musée d'Aquitaine).

emporté auprès de l'opinion scientifique jusqu'à une date récente<sup>7</sup>.

La question ne peut être tranchée que par un nouvel examen pétrographique du document et celui des circonstances dans lesquelles il fut mis au jour. Auparavant, nous rappellerons d'abord brièvement son intérêt pour l'histoire générale comme pour celle de l'Aquitaine.

L'inscription est gravée sur une des deux grandes faces (98,5 cm de longueur, 58,5 cm de hauteur) d'un bloc calcaire parallélépipédique, partie d'un monument élevé à Gordien I<sup>er</sup> ou Gordien l'Ancien, éphémère empereur du début de l'année 238. Ce n'était point la simple base d'une statue, mais une pièce d'une composition architecturale à laquelle les commanditaires voulaient donner une certaine ampleur ; il est bien possible, par exemple, qu'ils aient décidé de célébrer Gordien II en même temps que son père dans une dédi-

cace distincte inscrite sur le même monument. En effet, nous n'avons ici que la moitié de l'inscription du seul Gordien I<sup>er</sup> ; on doit donc supposer à sa droite une pierre de dimensions voisines, ce qui porterait la longueur du monument à 2 m au minimum, et sans doute davantage, car il n'y a pas trace ici des moulurations d'un éventuel encadrement. La faible épaisseur du bloc laisse croire qu'il formait un élément d'un caisson de belle taille composant le soubassement d'un important monument honorifique destiné à orner un lieu public.

La restitution que nous proposons du texte diffère peu de celle de nos devanciers :

IMP [CAES]  
M ANTONIO GORD [IANO SEMPRONIANO]  
ROMANO AFRICAN [O SENIORI PIO FEL AVG]  
PONTIFICI MAXIMO T [RIB POT COS PROCOS P P]

7. En raison de l'opinion publiée dans les recueils d'inscriptions (ci-dessus, n° 1) par O. Hirschfeld, J. Schmidt, H. Dessau. Voir X. LORJOT, Un milliaire de Gordien II découvert près de Césarée de Palestine et l'extension aux provinces de l'insurrection de 238 après J.-C., *Revue des Etudes Anciennes* (= *REA*), LXXX, 1978 (p. 72-84), n. 25, p. 75. Attribution à Bordeaux : *ibid.*, p. 74s. X. LORJOT, Les premières années de la grande crise du III<sup>e</sup> siècle, *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 2, 1975 (p. 657-788), p. 698 et n. 325.

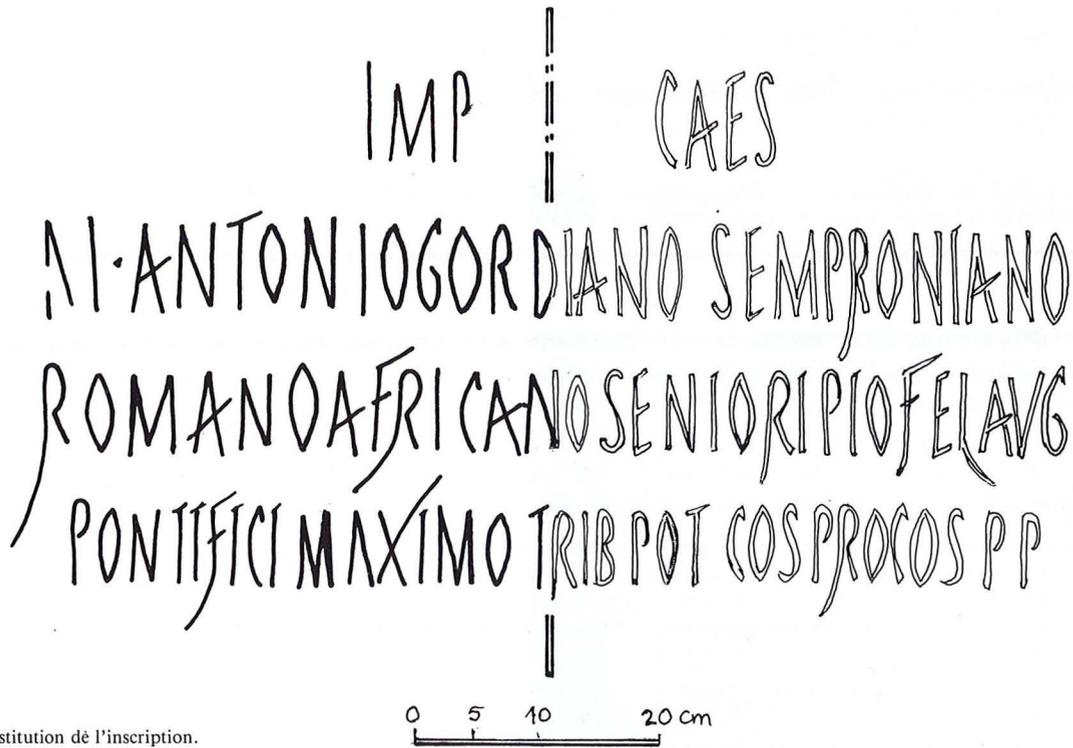


Fig. 2. — Restitution de l'inscription.

L'inscription se complète en effet aisément en vertu de la règle de symétrie imposée par la première ligne<sup>8</sup> et par la certitude où l'on est de la restitution de la seconde qui portait au datif les quatre premiers noms de Gordien I<sup>er</sup>. Il est probable que l'épithète de *Senior* suivait celle d'*Africanus*, car elle paraît avoir été de règle<sup>9</sup> ; d'autre part, bien qu'il ne figure sur aucune titulature complète des Gordiens dans les inscriptions lapidaires, on peut conserver à la fin de la quatrième ligne le titre de *p(ater) p(atriciae)*, bien attesté par les légendes monétaires<sup>10</sup>. Le retrait que l'on observe au début de la quatrième ligne avait son symétrique à la fin de cette ligne (fig. 2).

Ce texte est la seule inscription honorifique latine que l'on

possède sur Gordien I<sup>er</sup> dans l'Empire romain ; elle constitue donc un témoignage d'un intérêt exceptionnel, eu égard à l'importance du personnage et de l'insurrection dont il fut l'acteur malheureux<sup>11</sup> au début de l'année 238<sup>12</sup>. Elle est un des principaux documents à verser au dossier de l'extension de cette révolte contre l'empereur légitime Maximin le Thrace. Quand le Sénat de Rome eut connaissance du soulèvement africain dont les Gordiens avaient pris la tête et qu'il eut résolu d'épouser la cause des insurgés, il décida d'envoyer des délégations de sénateurs et de membres éminents de l'ordre équestre, avec des missives qui expliquaient sa position et pressaient les gouverneurs des provinces de se

8. En dernier lieu, X. LORJOT, *REA*, 1978, p. 81, n° 2 : *Imperatorii* [*Caes(ari)*] | *M(arco) Antonio Gord[iano Semproniano]* | *Romano African[o Pio Fel(ici) Aug(usto)]*, | *pontifici maximo*, [*trib(unicia) pot(estate)*], *co(n)s(uli)*, *proco(n)s(uli)*, *p(atri) p(atriciae)*. Noter que l'espace comblé par un point séparatif après le M au début de la l. 2 ne se retrouve plus ensuite, et que l'axe de symétrie vertical est en réalité à 2 ou 3 cm à droite de la partie conservée en raison, croyons-nous, de l'usure de la pierre ou (moins probablement) de son sciage pour un remploi. S'il y avait bien deux pierres juxtaposées portant le texte, leur jointure devait être quasi imperceptible pour assurer une bonne présentation et une bonne lecture de la dédicace.

9. Si l'on en juge par un milliaire anatolien où on la rencontre, comme celle de *pater* (en grec) sur une inscription de Pamphylie : X. LORJOT, *REA*, 1978, p. 72 et n. 6, surtout si l'on envisage une dédicace semblable à Gordien II. Une autre restitution (JULLIAN) place *Invicto* à la place de *Seniori* : les deux mots occupent le même espace et *invictus* qualifie chacun des deux Gordiens sur deux milliaires de Galatie (X. LORJOT, *REA*, 1978, p. 81, n° 5 et 6).

10. Inventaire des documents dans X. LORJOT, *REA*, 1978, p. 81-84.

11. Exposé et discussion dans X. LORJOT, *Les premières années...*, p. 689-702. Né au cœur de l'Afrique Proconsulaire, à Thyssdrus, le mouvement insurrectionnel a été accueilli favorablement par les milieux sénatoriaux de Rome, même si l'on conteste l'existence d'un complot dont Gordien I<sup>er</sup> aurait fait partie, et le Sénat a osé le légitimer comme empereur, passant outre la crainte des terribles représailles de Maximin le Thrace qui se trouvait alors à Sirmium, en train de préparer une campagne décisive contre les Sarmates et les Daces libres. Cependant en Afrique l'euphorie fut de courte durée puisque 20 ou 22 jours après la proclamation des Gordiens, le légat de Numidie Capellien, fidèle à Maximin, mit fin à l'insurrection, tuant au combat Gordien II tandis que son père se suicidait.

12. Chronologie des événements : avènement des Gordiens : vers les 15-20 janvier 238 ; reconnaissance à Rome : fin janvier - début février ; mort des Gordiens à Carthage : vers le 20 février, selon X. LORJOT, *Les Fasti Ostienses* et le *dies imperii* de Gordien III, *Mélanges William Seston*, Paris, 1974, p. 310s. Mais ces événements pourraient être remontés d'un mois d'après une inscription d'Arabie publiée par M. SARTRE, *Le dies imperii* de Gordien III : une inscription inédite de Syrie, *Syria*, 61, 1964, p. 49-61 (cf. *L'année Epigraphique* (= *AE*), 1984, 921bis), où cependant une erreur du lapicide est possible (p. 61).

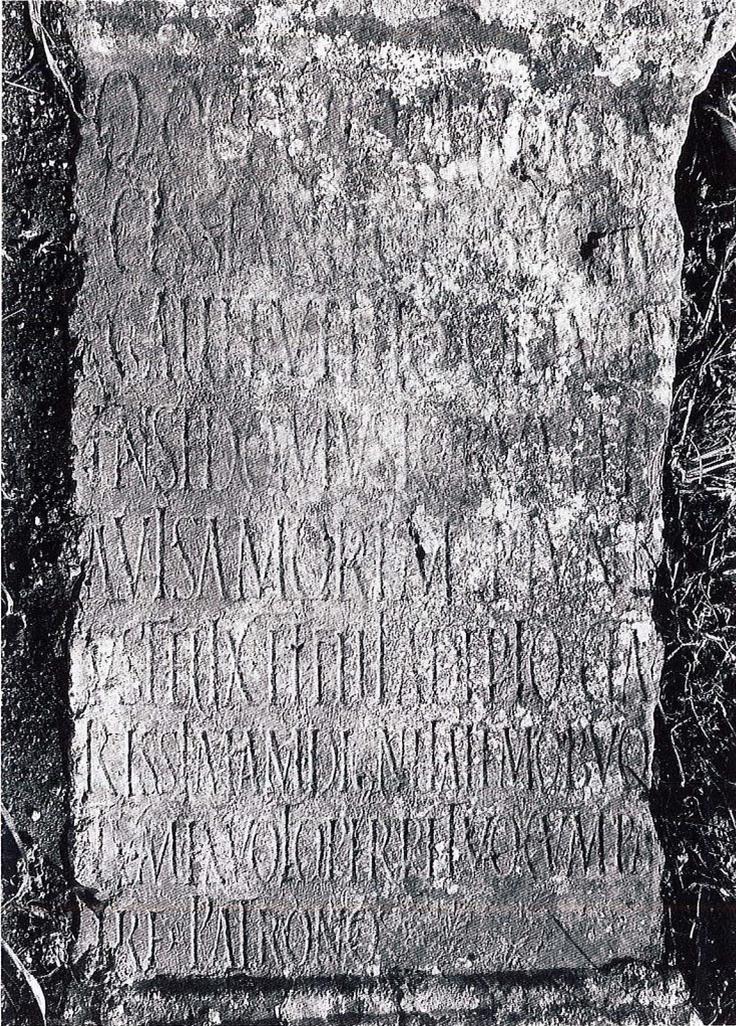


Fig. 3. — Exemple de calligraphie africaine d'époque sévérienne : AE, 1976, 879 (Ureu, Borj Ouraou, Afrique Proconsulaire).

13. Hérodien, VII, 7, 5.

14. Comme nous le signale X. Lorient, une inscription d'Égée de Cilicie, datée de 238, doit être ajoutée maintenant aux documents qu'il a recensés dans *REA*, 1978, p. 81-84 : P. WEISS, Ein Altar für Gordian III, die älteren Gordiane und die Severer aus Aigeai (Kilikien), *Chiron*, 12, 1982, p. 191-205 (cf. *AE*, 1982, 897). Cette quasi-unanimité de l'Orient s'explique pour une part par les origines de Gordien I<sup>er</sup> dont il semble bien établi maintenant qu'il était membre d'une famille de Galatie ou de Cappadoce parvenue au Sénat sous les Antonins ; une lente carrière l'avait finalement conduit, à travers divers postes provinciaux, dont le gouvernement de la Bretagne Inférieure en 216, au proconsulat d'Afrique en 237 : A. BIRLEY, The origins of Gordian I, *Britain and Rome*, 1965, p. 56-60 et R. SYME, *Emperors and biography, Studies in the Historia Augusta*, Oxford, 1971, p. 168-170. En Occident, outre la Numidie, Maximin put compter à coup sûr sur la fidélité du futur empereur Dèce, gouverneur d'Espagne Citérieure, et sur celle du gouverneur de la Bretagne Inférieure, puisque le nom de Gordien, ancien gouverneur de la province, fut martelé sur plusieurs inscriptions (A. BIRLEY, *The Fasti of Roman Britain*, Oxford, 1981, n° 216, p. 181-186).

15. Etant donné le caractère exceptionnel de cette dédicace. R. ETIENNE, *Bordeaux Antique*, p. 126 et cf. p. 190, 193, pense que Bordeaux était la capitale de l'Aquitaine sous les Sévères, et, selon lui, depuis les Flaviens. On sait que la ville est attestée pour la première fois comme telle en 270 (Eutrope, IX, 10).

16. D'autant plus qu'elle paraît impliquer le ralliement du proconsul de Narbonnaise dont la province assurait la liaison de l'Aquitaine avec Rome et l'Italie : X. LORIENT, Un milliaire..., p. 74, et Les premières années..., n. 326, p. 699.

17. Ce qui paraît alors d'une certaine manière en contradiction avec le ralliement du légat d'Aquitaine, puisque les cités de cette province, au moins celles de l'Aquitaine celtique, participaient à l'assemblée du Confluent. L'opinion en faveur de Maximin du concile des Gaules est déduite par H.-G. PFLAUM de l'examen de *CIL*, XIII, 3162 (*Le marbre de Thorigny*, Paris, 1948, en part. p. 52s). Pflaum pense que l'assemblée des Gaules a dû opérer une conversion totale au cours de l'année 238, après l'avènement de Gordien III et en faveur de celui-ci, par l'entremise de Timésithée que le nouveau régime avait promu à la procuratelle de Lyonnaise et d'Aquitaine. Mais cette reconstitution des faits n'est pas sans faille (cf. X. LORIENT, Les premières années..., p. 737).

18. A. HERON DE VILLEFOSSE, *op. cit.*, p. 162.

19. Embarrassé par le caractère insolite de la trouvaille de Bordeaux, Jullian suggère d'abord, en désespoir de cause, « qu'un Africain établi à Bordeaux a voulu témoigner sa reconnaissance ou sa sympathie envers Gordien... en lui faisant élever une statue dès qu'il a appris son avènement comme empereur » (*IRB*, t. I, p. 106).

20. *IRB*, t. II, p. 427 : « Le tout forme une sorte de fouillis où l'œil n'aperçoit que des angles, des lignes droites et des traits informes : c'est l'opposé du système classique ».

joindre au mouvement<sup>13</sup> ; nul doute d'ailleurs que ces messagers du Sénat aient été concurrencés par ceux de Maximin qui devaient exhorter les dignitaires provinciaux à l'obéissance. Deux hypothèses interviennent alors sur les ralliements aux Gordiens :

Si la pierre de Bordeaux est africaine, on observe que le mouvement insurrectionnel a dû obtenir l'adhésion de l'ensemble des provinces orientales, à l'inverse des provinces occidentales moins l'Afrique Proconsulaire, d'ailleurs rapidement subjuguée par le légat de Numidie demeuré fidèle à Maximin. Entre l'Orient et l'Occident ainsi opposés, l'empereur tenait les provinces centrales, où il se trouvait à la tête d'une puissante armée<sup>14</sup>.

Si la pierre de Bordeaux est bordelaise, elle implique la reconnaissance de Gordien I<sup>er</sup> par le gouverneur de l'Aquitaine dans la capitale provinciale<sup>15</sup> ; elle vient donc rompre le concert occidental qui paraissait s'être manifesté en faveur de Maximin<sup>16</sup>, auquel on a pu croire cependant que l'assemblée des Trois Gaules resta fidèle<sup>17</sup>. Mais, on l'a dit, cette hypothèse a été traditionnellement refusée, avec des arguments qu'il convient maintenant d'analyser.

La paléographie de l'inscription a été le cheval de bataille des partisans de l'hypothèse africaine, dans le sillage d'Antoine Héron de Villefosse : la forme des lettres, c'est-à-dire leur caractère « cursif » et allongé, inconnu dans les autres inscriptions de Bordeaux, obligeait à attribuer notre inscription à la province proconsulaire, et précisément à Carthage ou ses environs<sup>18</sup>. « Ne sachant trop que répondre », Camille Jullian essaya de montrer<sup>19</sup> qu'il ne fallait pas attacher une importance particulière à la paléographie, car ce texte, replacé dans l'ensemble des épigraphes bordelaises, correspondait tout à fait à la décadence de l'art des lapicides<sup>20</sup>.

Pour apprécier le travail du sculpteur, il faut d'abord tenir compte de l'usure de la pierre. Si l'on imagine le bloc sortant du travail du ciseau, on notera, outre la parfaite *ordinatio* du texte, sa gravure légère et très soignée dans un système d'écriture particulier suivi de bout en bout par l'artisan, ce qui doit conduire à rejeter d'emblée l'appréciation sévère de Jullian. L'inscription de Gordien prend place dans le développement d'une calligraphie caractéristique, que l'on rencontre avant tout en Afrique du Nord, en grande abondance en Afrique Proconsulaire au point qu'elle a été, comme on l'a vu, considérée comme une spécialité de cette province. C'est une variante ou un dérivé de la capitale autrefois appelée « actuaire »<sup>21</sup> qui, bien distincte de la capitale « carrée », se prêtait fréquemment à des effets décoratifs que l'on tirait notamment des pleins et des déliés<sup>22</sup>. A partir de cette capitale s'est développée en Afrique une calligraphie originale caractérisée par l'allongement des lettres, la légèreté de leur gravure, les nuances souvent très fines et l'élégance apportées dans le rendu des pleins et des déliés, la rareté des ligatures, le goût des fioritures parfois présenté comme un indice de laisser-aller, comme une concession faite à l'écriture cursive, mais qui est en réalité l'expression d'une recherche des lapicides africains<sup>23</sup> (fig. 3). Des détails différencient la plupart du temps très nettement ces capitales de l'écriture « actuaire », par exemple le traitement des M et des N dont les maigres se rattachent au sommet ou à la base des traits gras, comme dans les capitales en écriture carrée et dont les hastes sont verticales, ou la rareté ou l'absence des points séparatifs.

Cet art atteint sa pleine maturité peu après le milieu du second siècle et il donne naissance à une floraison très riche

d'inscriptions où l'on doit retenir en premier lieu les textes présentant un caractère officiel : destinés à signaler ou à décorer des monuments du forum ou d'autres lieux publics, leur gravure était soumise à des règles et à des conventions dont s'éloignent souvent les inscriptions relatives à la vie privée. Cette écriture couvre des monuments de dimensions faibles ou moyennes, avant tout les bases honorifiques, alors que l'écriture carrée demeure celle des grandes dédicaces des édifices publics. Elle connaît un grand succès à l'époque sévérienne. Les exemples abondent, qui offrent des rapprochements très suggestifs avec l'inscription de Bordeaux<sup>24</sup>.

L'Afrique a-t-elle eu l'exclusivité de cette calligraphie, comme l'affirmaient A. Héron de Villefosse et L. Schmidt ? Une enquête approfondie dans ce domaine est actuellement impossible, si faible est le nombre des photographies d'inscriptions commodément disponibles. On a l'impression que cette écriture n'est pas rare en Numidie ou même dans les Maurétanies, mais ici avec une expression sans doute beaucoup plus sobre<sup>25</sup>. Il semble que l'on puisse aussi trouver des épigraphes de ce style dans la péninsule Ibérique<sup>26</sup>. Les exemples italiens, et notamment romains, doivent avoir été particulièrement rares<sup>27</sup> ; même si l'on y observe parfois les mêmes tendances stylistiques, on est loin de la virtuosité et du goût baroque africains dont l'inscription de Bordeaux a paru offrir une illustration significative. Cependant on observera à son propos que, tout en présentant des traits caractéristiques de la calligraphie des textes de la Proconsulaire de l'époque sévérienne<sup>28</sup>, dans l'allongement et dans la dimension des lettres<sup>29</sup>, le tracé des pleins et des déliés, les fioritures, le dessin de M et des N (fig. 4), elle

21. A l'indignation de J. MALLON, *Paléographie romaine*, Madrid, 1952, p. 40. Sur l'apparition et le développement de cette écriture, à partir de l'exemple du papyrus Psi 1183 d'Oxyrhynque, *Ibid.*, p. 23 et suiv.

22. Un exemple célèbre est fourni par CIL, III, 550 = D. 308 (Base en l'honneur d'Hadrien dans le théâtre de Dionysos à Athènes) dont la première ligne est en belle écriture carrée et la suite du texte dans une écriture allongée et maniérée, réduite ainsi à un genre mineur, caractérisé notamment par les lettres allongées, fines, serrées et par les pleins des traits courbes horizontaux. Les exemples en sont nombreux dans toutes les provinces au II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècles, et plus tard dans les inscriptions chrétiennes, et ce style est très fréquent en Afrique Proconsulaire et en Numidie.

23. Il s'affirme particulièrement dans certaines lettres : l'envolée de la boucle du C au-dessus des lettres suivantes, la boucle terminale du L, au-dessous de la ligne, l'accolade qui couronne fréquemment la haste verticale du T, la barre horizontale de A ou de H qui s'élance vers le haut en un léger trait oblique, la souplesse de la barre de droite de X, traitée en une courbe légère et élancée, la tendance générale de cette écriture (qui est aussi celle de la précédente), à traiter en oblique les traits horizontaux. On ajoutera le traitement du O dont l'ovale est souvent brisé en haut et en bas par recherche d'effet calligraphique. Pris à part, aucun de ces détails n'est original, mais l'utilisation de ces fioritures dans un système où les capitales sont parfaitement dessinées et l'art du sculpteur d'une grande maîtrise, permet de parler d'un style épigraphique original. Il faut remarquer que la boucle du C, si caractéristique de nombreux exemples africains du nord-est de la Proconsulaire, est absente sur l'inscription de Bordeaux, mais aussi dans beaucoup de pierres d'Afrique, plus tardives dans l'époque sévérienne (mais voir ci-dessous le cas de CIL, XIII, 934, à Agen).

24. En raison des parentés qu'ils offrent avec l'inscription de Bordeaux, voici quelques exemples africains : AE, 1910, 154, n. 24 (= Z. BENZINA BEN ABDALLAH, *Catalogue des inscriptions latines païennes du Musée du Bardo*, Tunis - Rome, 1986, n° 160, p. 60s et pl. h. t. ; Sutura, sous Antonin le Pieux). Vers la fin du II<sup>e</sup> siècle : *Inscr. lat. d'Afrique*, 293 (*Giufi*, base à Julia Domna, A. BESCHAOUCH, *Africa*, IX, pl. I, p. 58). CIL, VIII, 14372 = D. 5076 (*Avedda* ou *Medda*, J. PEYRAS et L. MAURIN, *Ureu*, Paris, 1974, p. 56) et, du même lieu, AE, 1973, 605 (*Ibid.*, p. 57). Époque sévérienne : AE, 1975, 878 et 879 (*Ureu*, *Ibid.*, p. 35 et 39, ici fig. 3). *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXVI (*Sbeitla*) et CIL, VIII, 11340 (même lieu). Sous Maximin le Thrace : AE, 1961, 201 (Utique, J. LE GALL, *Karthago*, IX, 1958, pl. I).

25. Exemples dans J. GASCOU, *Inscr. antiques du Maroc. 2 : Inscr. latines*, Paris, 1982, n° 376, 387, 388, 404, 424, etc.

26. Encore que les cas en semblent très rares : une inscription de Cordoue, dédiée à Maximin le Thrace, a son début proche de l'inscription de Bordeaux (A. HÜBNER, *Exempla*, n° 662). G. ALFÖLDY, *Die röm. Inschriften von Tarraco*, Berlin, 1975, n'en offre pas d'exemple pour le Haut-Empire.

27. A travers une enquête forcément superficielle nous n'avons pas trouvé d'exemples franchement comparables au texte de Bordeaux. Nombre d'inscriptions romaines (A. E. GORDON et J.-S. GORDON, *Album of Dated Latin Inscriptions, Rome and the Neighbourhood*, Berkeley, 1957-1965, t. III, n° 267, 276, 279, époque sévérienne) ou des environs de Rome (CIL, XIV, 4388 à Ostie en 210 ; CIL, XIV, 3593 = D. 1185, à Tibur, pour le fils de Pupien) offrent un type d'écriture à vrai dire assez ou très éloigné du texte de Bordeaux.

28. Ce style offre cependant de nombreuses variantes suivant les ateliers de lapicides qui interprétaient dans les détails chacun à sa manière la mode et les règles générales (J. PEYRAS et L. MAURIN, *op. cit.*, p. 56).



Fig. 4. — L'alphabet de l'inscription de Gordien I<sup>er</sup>.

n'est pas une des réalisations les mieux venues de ce style : les lettres manquent de souplesse, ont une certaine irrégularité, ce dont on pourrait rendre responsable surtout la médiocrité du matériau employé, outre l'impression que peut donner l'usure de la pierre (fig. 5).

Pour la Gaule, l'enquête se heurte aux mêmes difficultés ; elle a été toutefois plus approfondie en ce qui concerne Bordeaux et les cités circonvoisines. On notera d'abord qu'à cette époque pour les inscriptions officielles, l'épigraphie de la Gaule romaine est, à notre connaissance sans exception, n'était le texte de Bordeaux, caractérisée par une écriture carrée<sup>30</sup> d'une grande homogénéité. Pour les provinces gauloises, pour l'Aquitaine en particulier, on possède un groupe assez fourni d'inscriptions bien datées qui ne laisse apparemment aucun doute sur les règles qui guidaient l'épigraphie officielle<sup>31</sup>. Il nous semble cependant que l'on ne peut s'en tenir au seul examen des inscriptions publiques, qui supposerait en fin de compte une spécialisation des lapicides ou des ateliers. Certes, à Bordeaux, aucun texte n'est réellement comparable à celui de Gordien. Quelques inscriptions sont rédigées partiellement ou totalement en capitales « actuelles »<sup>32</sup> ; c'est notamment le cas de *CIL*, XIII, 696,

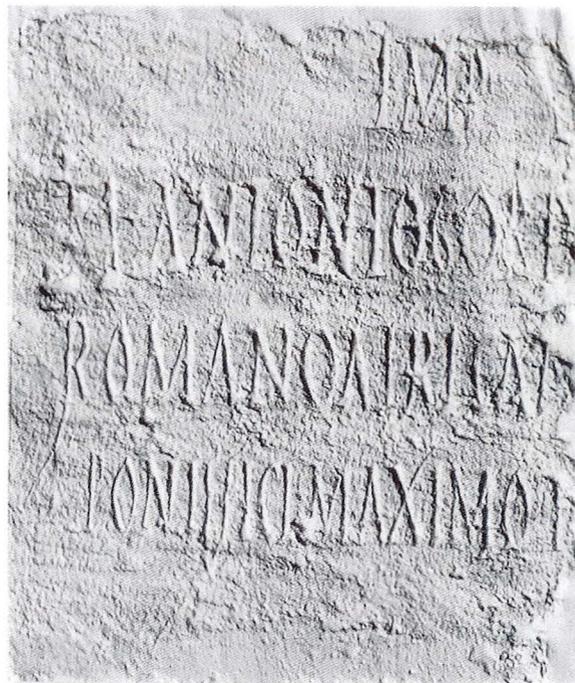


Fig. 5. — Estampage de l'inscription.

Fig. 6. — Epitaphe de Cintugnatus à Bordeaux (Cl. J.-M. Arnaud, Musée d'Aquitaine).



29. Dimensions des lettres : 1. 1 et 2 : 7,5 cm ; 1. 3 et 4 : 6,5 à 7 cm ; dans la ligne 4, le grand trait oblique qui part de la base du F de *pontifici* est une éraflure de la pierre.

30. Cette écriture est aussi celle de la grande majorité des inscriptions non officielles.

31. Sur les inscriptions officielles, c'est-à-dire celles qui étaient exposées par exemple sur le forum ou dans un sanctuaire et qui avaient trait à la vie publique, l'écriture est, à l'époque considérée, d'une grande uniformité : elle est peu profondément incisée ; les lettres s'inscrivent généralement de façon parfaite dans un carré ; elle est caractérisée par le goût des ligatures, dont on tire des effets ornementaux ; elle utilise régulièrement les points séparatifs. Exemples : *CIL*, XIII, 6763 (dessin) = D. 1188, à Mayence, en 242 ; *CIL*, XIII, 3162, dessin dans HUEBNER, *Exempla*, n° 603 ; groupe des inscriptions tauroboliques de Lectoure, gravées en 241 : *CIL*, XIII, 511 = D. 4126 ; 514 ; 515. La dédicace impériale la plus proche de 238 est, en Aquitaine, une inscription de Saintes gravée vers 200 dans la même écriture : *AE*, 1977, 535 (cf. J.-P. BOST, *Rev. de la Saintonge et de l'Aunis*, III, 1977, p. 32, fig. 1). A Bordeaux, on rapprochera de ce groupe une grande base de marbre à la Tutelle, gravée en 224, *CIL*, XIII, 584 (cf. L. VALENSI, *Présentation d'œuvres gallo-romaines*, Bordeaux, 1964, p. 16). On mentionnera aussi *Inscr. Lat. des Trois Gaules*, 141 (cf. *Ibid.*, p. 20), inscription découverte à Bordeaux en 1921, mais gravée vraisemblablement en Bretagne dans un bloc de grès insulaire et datée de 237. Non qu'elle puisse apporter des arguments aux partisans de l'importation de l'inscription de Gordien à une date très voisine, car les raisons du voyage du bloc breton sont sans équivoque, mais parce que l'écriture paraît en être calquée aussi bien sur les inscriptions de Lectoure que sur de nombreux textes de Bretagne ou des Germanies de la même époque.

32. Nous employons ce mot par commodité, puisqu'il permet de distinguer un type de capitales communément employé dans de nombreuses régions. JULLIAN appelle cette écriture « demi-cursive » ; à Bordeaux, elle ne s'applique qu'à *CIL*, XIII, 793, très caractéristique, outre les deux textes suivants.



Fig. 7. — Épitaphe d'un soldat de la seconde légion parthique à Bordeaux (Cl. J.-M. Arnaud, Musée d'Aquitaine).

épitaphe de l'esclave Cintugnatus<sup>33</sup> (fig. 6) et de *CIL*, XIII, 594, épitaphe d'un soldat de la seconde légion parthique, éventuellement contemporaine de la dédicace à Gordien I<sup>er</sup><sup>34</sup> (fig. 7). Mais rien dans l'écriture de ces deux textes n'obéit à un système ; le dessin des lettres n'est pas constant, surtout dans la première, et leur forme est très irrégulière dans la seconde. Cependant on ne peut nier une certaine parenté de ces deux médiocres épigraphes, surtout de la deuxième, avec le texte de 238 : allongement des lettres, recherche d'une certaine élégance, voire un certain maniérisme, forme de certains M, cassure de certains O<sup>35</sup>. Dans quelques autres inscriptions bordelaises on rencontre une écriture en capitales allongées, mais elles sont gravées sans légèreté et sans régularité<sup>36</sup>. Néanmoins ces textes, principalement celui du légionnaire, nous paraissent traduire des tendances caractéristiques dont nous pensons avoir une confirmation au voisinage de Bordeaux, dans la petite collection épigraphique du musée d'Agen. Celle-ci recèle en effet une inscription que l'on pourrait croire issue d'un atelier africain ; c'est la courte épitaphe de *L. Va [lerius Ma] rtia-*

Fig. 8. — Épitaphe de *L. Va[lerius Ma]rtialis* à Agen.



33. ESPERANDIEU, *Recueil*, n° 1147 (F. BRAEMER, *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux*, Paris, 1959, n° 3, p. 27s). Noter surtout le traitement de M, A, L et l'absence de nuances entre pleins et déliés. F. Braemer date ce monument du début du règne d'Hadrien, mais ses arguments ne nous paraissent pas inattaquables, et il peut être plus tardif. Lettre de 2,5 à 4 cm.

34. Le nombre des années de service a disparu, mais le soldat est mort à 37 ans environ. Si l'on part de la date de la création de la légion (en 197), l'inscription date plutôt du règne de Caracalla que de celui de son père, mais elle peut être nettement plus tardive, et éventuellement contemporaine de celle de Gordien (noter l'expression *plus minus* accompagnant la mention de l'âge). Lettres de 5 cm.

35. Le rapprochement de la médiocre inscription du légionnaire avec celle de Gordien a été fait par Rénier, note manuscrite, d'après JULLIAN, *IRB*, I, p. 139.

36. Dans *CIL*, XIII, 865, l'allongement des lettres est très notable, surtout dans les deux premières lignes ; nous ne connaissons qu'un autre essai de ce genre en Aquitaine, à Périgueux, dans un texte beaucoup plus soigné où les capitales allongées sont mêlées à des lignes en écriture carrée : *CIL*, XIII, 11037, cf. Ch. DURAND, *Fouilles de Vésone en 1907*, Périgueux, 1908, pl. XVII. Autres textes de Bordeaux écrits partiellement ou totalement en lettres allongées, généralement grêles et maladroites, sans souci de dessiner des pleins et des déliés : *CIL*, XIII, 615, 620, 649, 790, 808, 877.

lis, gravée en trois lignes sur une plaque de marbre<sup>37</sup> (fig. 8). Les deux premières lignes sont en belles capitales carrées, non exemptes de maniérisme, et la troisième en capitales allongées légères, élégantes et très régulières, calligraphiées avec soin (fig. 9) ; le travail du ciseau, le dessin des M, du C dont la boucle s'élance largement au-dessus des lettres voisines, sont tout à fait comparables à de nombreux exemples africains ; ce document est à notre avis significatif, et il doit être rapproché des textes bordelais que nous avons évoqués. Si bien qu'en l'absence d'autres inscriptions officielles gravées à Bordeaux à l'époque de Gordien I<sup>er</sup>, nous pensons que ces témoignages ténus ne permettent pas d'éliminer l'hypothèse d'un atelier bordelais pratiquant (à l'occasion ?) en cette époque déjà tardive du grand art épigraphique, cette calligraphie particulière dont rien n'empêche d'imaginer qu'elle ait pu être, au temps des Sévères, avec des relais qui nous échappent, influencée par les modes africaines. C'est bien en tout cas vers une origine bordelaise de cet atelier que nous oriente le lieu de trouvaille.

Certes, les circonstances de la découverte ne sont pas connues avec une précision suffisante. La pierre a été exhumée lors des travaux effectués à Bordeaux dans les fondations d'immeubles qui occupaient l'îlot délimité aujourd'hui par les rues Guillaume Brochon, Paul Painlevé, Combes et par la place Puy-Paulin (fig. 10) ; Héron de Villefosse a fait des remarques pertinentes sur les obscurités de la relation de Jouannet sur ces fouilles<sup>38</sup>. Néanmoins, nous sommes ici dans une section particulièrement bien connue du tracé du rempart de Bordeaux antique, vers le centre de son côté septentrional<sup>39</sup>. Il est encore nettement marqué dans la topographie par la présence d'une tour moderne bâtie sur les fondations d'une tour antique, et l'on sait que la partie explorée en 1828 se trouvait immédiatement à l'ouest de cette tour<sup>40</sup>. Par conséquent, si l'on ne peut exclure totale-

ment que l'inscription de Gordien ait été extraite à proximité toute immédiate du rempart<sup>41</sup>, la vraisemblance conduit à la situer dans la fondation même de celui-ci, d'où les contemporains n'ont d'ailleurs jamais mis en doute qu'elle provînt<sup>42</sup>. Croyons donc comme hautement probable qu'elle a été insérée dans le rempart du Bas-Empire au tournant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, pour reprendre la date généralement admise pour la construction de la muraille. Certains détails enrichissent alors l'histoire de notre pierre. A la différence de la plupart des inscriptions retirées du rempart, même celles qui, comme les stèles funéraires, avaient été longtemps exposées à l'air libre avant leur emploi dans la fortification, elle présente des traces d'usure prononcées : toutes les arêtes sont émoussées, surtout dans la partie supérieure : c'est la preuve, pensons-nous, qu'elle n'a jamais été intégrée dans le monument destiné à Gordien I<sup>er</sup>, car une telle érosion serait tout à fait anormale si la maçonnerie dont elle faisait partie avait été démontée pour être employée immédiatement ou dans un court délai dans la fondation de la muraille.

La face inscrite porte elle-même d'importantes traces d'usure. Elle est criblée de petites cavités dues à la moindre résistance à l'érosion de certains composants du matériau : elle comporte des irrégularités, des dépressions, et même, en haut à gauche, de profondes sablières. Or c'est sur un bloc aussi médiocre, aussi détérioré que l'inscription a été gravée et non sur le bloc neuf, sortant de la carrière, dressé avec une laye ou une râpe dont on voit encore des traces nombreuses. Par contre, la face postérieure ne présente pas les mêmes indices de décrépitude ; elle a été sciée sur toute sa longueur avec un outil qui lui a donné une surface très lisse, beaucoup plus homogène, et elle ne porte pas de traces d'usure ; mais ce travail a été maladroitement exécuté : la pierre est plus épaisse à gauche (22 cm) qu'à droite

37. *CIL*, XIII, 834. Plaque de marbre de 50 cm de longueur, 46 de hauteur, 3 à 3,5 cm d'épaisseur, brisée en cinq morceaux avec une grande lacune centrale. On lit dans J. MOMMEJA, *Musée d'Agen, catalogue raisonné*, Agen, 1909, p. 37, n° 21 : « Cette inscription a été trouvée à Agen, nous ignorons en quel lieu et dans quelle circonstance. Ancien fonds de la Société des Lettres, Sciences et Arts » ; il n'est sans doute pas indifférent d'ajouter qu'elle était connue bien avant l'établissement du protectorat français en Tunisie : E. BOURQUELOT, *Bull. des Antiquaires de France*, 1865, p. 43. Letres de 5,5 à 6 cm de hauteur. Noter les maniérismes à la fin de la deuxième ligne : la ligature AL, le S inversé. La date est incertaine. Nous la croirions volontiers de la seconde partie de l'époque antonine ou du tournant des deuxième et troisième siècles, bien qu'O. Hirschfeld ait proposé une date précoce (*litteris bonnis et gracilibus saeculi primi*).

38. F. JOUANNET, *op. cit.*, en part. p. 170, cf. A. HERON DE VILLEFOOSE, *op. cit.*, p. 160. Il est évident que Jouannet n'a pas suivi personnellement les fouilles. On peut noter aussi qu'après avoir disserté sur l'intérêt des trouvailles des inscriptions à la Tutelle (*CIL*, XIII, 584) et à Gordien I<sup>er</sup> (p. 163-168) et d'autres épigraphes (p. 168-170), il ne recense plus les deux premières quand il donne (p. 181s) le catalogue des inscriptions exhumées du rempart en 1828.

39. De très importants travaux se déroulèrent ici à des dates diverses des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle : C. JULLIAN, *IRB*, II, p. 312s (en 1756), 315s (en 1804), 318s (en 1828) ; 319 (en 1831 et 1851), et, aux Archives Départementales de la Gironde, le dossier relatif à l'ancien Hôtel de l'Intendance. Ces travaux attirèrent tout particulièrement l'attention des érudits en raison du très grand nombre d'inscriptions et de blocs de toutes sortes qui vinrent enrichir les collections publiques.

40. Le lot des inscriptions découvertes en 1828 provient vraisemblablement en totalité des fouilles faites à l'emplacement de l'immeuble situé au 6 de la rue Guillaume-Brochon (JULLIAN, *IRB*, I, p. 103, cf. p. 60 ; fig., p. 51 ; II, p. 318), à l'angle que fait cette rue avec la rue Paul-Painlevé, « dans une cave que l'on ouvre sur un pavillon attenant à l'ancienne Intendance, édifice bâti sur les fondements de l'antique enceinte de Bordeaux » (Jouannet).

41. Certes, des vestiges antiques ont été reconnus et relevés en d'autres temps à proximité, par ex. à 15 ou 20 m au sud du rempart en 1793, sous l'ancienne église du Puy-Paulin (JULLIAN, *IRB*, II, p. 314), et l'emprise exacte des fouilles de 1828 est inconnue. De même, on peut relever dans les notes de Jouannet relatives à ces travaux la mention de découvertes qui laissent perplexe : on s'étonnera moins de la trouvaille de divers morceaux de statuaire, à priori peu adaptés à un emploi dans la muraille (JOUANNET, *op. cit.*, p. 169 et JULLIAN, *op. cit.*, p. 318s ; mais il s'agit de statues funéraires, amenées à pied d'œuvre et employées avec de nombreuses stèles et cippes funéraires) que de celle d'un sarcophage inscrit sur l'une de ses faces (*CIL*, XIII, 660), avec son couvercle à acrotères. On peut se demander si des matériaux n'avaient pas été amenés sur place dont certains, comme ce dernier, ont pu être laissés pour compte par les tâcherons employés à dresser le rempart.

42. Divers plans du XVIII<sup>e</sup> siècle conservés aux Archives Municipales de Bordeaux (en part. un plan de l'Hôtel de l'Intendance lors de sa mise en vente comme bien national en 1791, côté X-N 4) montrent bien l'emprise du rempart dans cette région, avec deux tours dont les fondations ont longtemps servi d'assise à des constructions plus récentes.

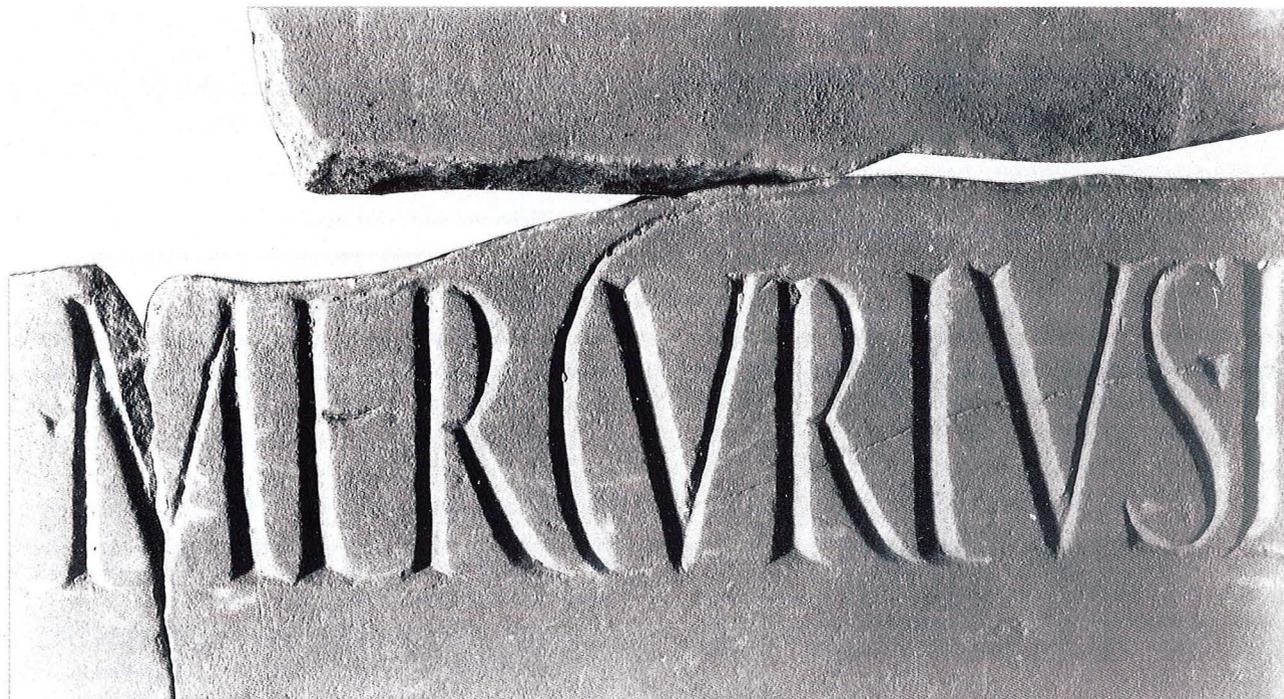


Fig. 9. — Détail de l'inscription de *L. Vallerius Ma[r]tialis*.

(19,5 cm) et cette face est légèrement cintrée. Il paraît certain que ce sciage destiné à amincir le bloc est postérieur à la gravure du texte sur la face opposée. Ajoutons qu'un nettoyage récent a révélé que le côté inscrit avait été peint d'un lait de chaux dont des traces subsistent<sup>43</sup>. Nous suggérons

donc qu'abandonnée en 238, sans doute objet de remplois dont portent témoignage et son usure marquée, et cet enduit, la pierre a été amenée, environ deux tiers de siècle après sa gravure, à pied d'œuvre pour être insérée dans le rempart, et que pour cet ultime remploi elle a été sciée dans

43. Notamment sur la partie inscrite et à gauche de la 1.1. Il est exclu que ce traitement ait été appliqué depuis l'invention du monument.

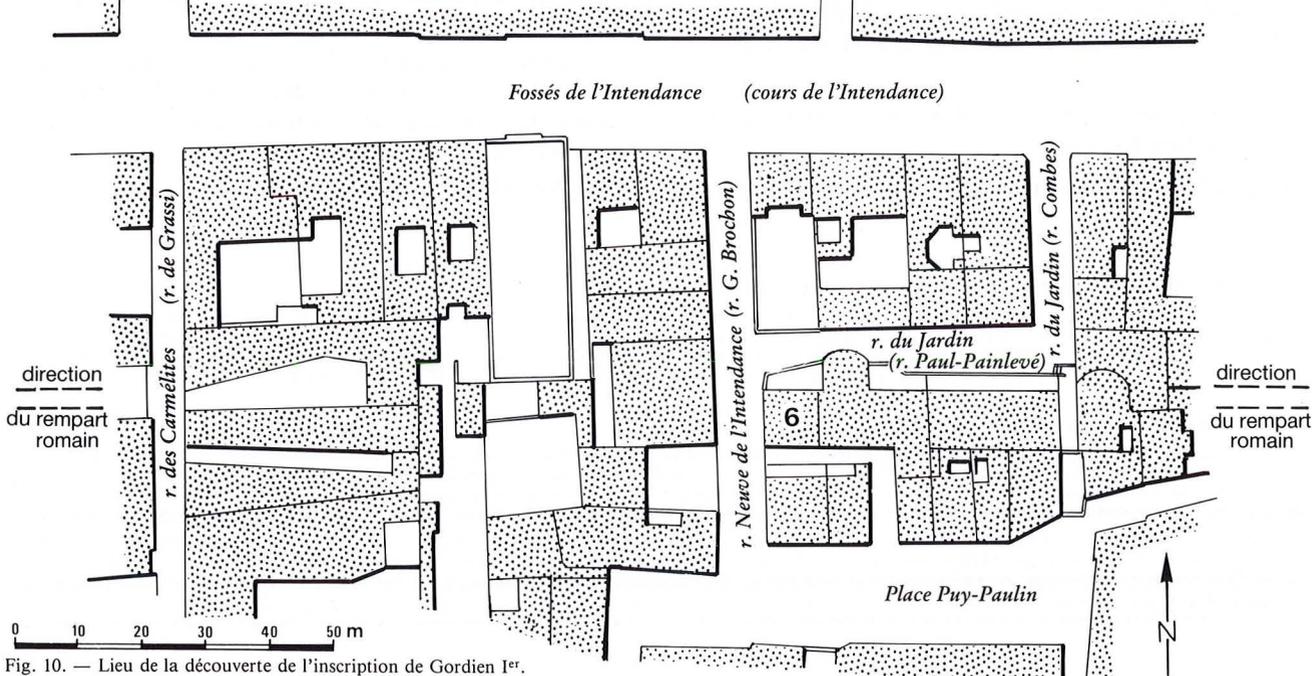


Fig. 10. — Lieu de la découverte de l'inscription de Gordien 1<sup>er</sup>.

le sens de la longueur, hypothèse qui pourrait être affirmée si l'on avait quelque détail sur l'agencement habituel des blocs de grand appareil dans la muraille de Bordeaux<sup>44</sup> qui n'a guère intéressé les érudits que par les matériaux — inscriptions, sculptures, blocs d'architecture — que l'on pouvait en retirer. Autrement dit, il est possible que le monument à Gordien I<sup>er</sup> (et sans doute aussi à son fils) n'ait pas été achevé, hypothèse qu'autorisent d'ailleurs les circonstances de leur révolte<sup>45</sup>.

Que la pierre soit bien bordelaise ne peut être mis en doute. Si elle était africaine, il faudrait admettre qu'elle ait été amenée à Bordeaux entre 238 et la construction du rempart du Bas-Empire. Et dans quel but ? L'hypothèse avancée d'une pierre de lest<sup>46</sup> ne saurait convaincre : dans son état actuel, qui résulte au surplus d'un amincissement possible ou probable au moment de son emploi dans la muraille, elle pèse 207 kg, poids nettement supérieur aux éléments de pierraille que l'on utilisait éventuellement comme lest, à supposer que l'on puisse établir qu'il existait à cette époque des relations de grand commerce maritime entre l'Atlantique et la Méditerranée, Bordeaux et Carthage<sup>47</sup> qui justifiaient de tels éléments de charge. Quoi qu'on veuille verser au dossier des inscriptions errantes, cette possibilité nous paraît devoir être refusée.

Enfin, la clé du problème se trouvait dans l'analyse du matériau. On se souvient que, selon F. Jouannet, dont le diagnostic a fait autorité, le bloc était taillé dans le calcaire de Taillebourg<sup>48</sup>. Nous sommes entièrement redevable ici à M. Michel Lenguin, Ingénieur de Recherche, membre de l'Institut de Géodynamique de l'Université de Bordeaux III, qui a bien voulu analyser la pierre et nous a adressé successivement les deux notes suivantes :

1) « Voici, après plusieurs consultations, la diagnose concernant l'échantillon :

L'âge est très probablement oligocène et le faciès est celui

de la formation du calcaire à astéries de l'Entre-deux-Mers.

L'analyse de la lame permet l'identification pétro-sédimentaire suivante : Grainstone de plate-forme bioclastique très carbonatée. La confusion avec l'Afrique du Nord n'est pas possible, les faciès évoquant là-bas des milieux plus pélagiques.

*Ce faciès est donc très aquitain. »*

2) « Age : oligocène. Marqueurs : Boieli/Balanes.

*Environnement paléogéographique :*

« Grainstone » représentatif d'une plate-forme très carbonatée bioclastique, à l'abri, vraisemblablement, d'une baie ou fond de golfe : faciès de haute énergie, oxygéné.

A l'oligocène, en Tunisie, les faciès sont *planctoniques* ; il est donc difficile de situer la mise en place des formations étudiées en Tunisie. *Par contre, ce faciès est très typique du faciès aquitain dit du calcaire à astéries* (Entre-deux-Mers). Ce type de faciès ne semble jamais avoir été décrit à propos des formations de Tunisie. »

Les réserves esquissées dans la seconde note sont des précautions d'usage et de bonne règle qui ne sauraient entamer la conviction du chercheur ni amener à mettre en doute la sûreté de son diagnostic.

La dédicace à Gordien I<sup>er</sup> doit donc être retirée du recueil africain des inscriptions latines et réinsérée dans le rempart romain de Bordeaux. Par suite, il faut la considérer sans réserves comme un témoignage important de l'histoire locale, de celle de la Gaule, de celle de l'Empire romain : elle confirme sous la dynastie des Sévères le rôle de Bordeaux comme métropole de la grande province d'Aquitaine ; elle provoque une réflexion nouvelle sur les données politiques en Gaule lors des événements de 238<sup>49</sup> ; elle met en vedette l'Aquitaine et son gouverneur dans la grande confrontation qui divisa alors les provinces à l'orée de la crise majeure de l'Empire romain.

44. Cet agencement était souvent très soigné et il nécessitait éventuellement la taille des matériaux amenés sur place, afin que l'emboîtement des pierres fût aussi parfait que possible pour assurer la cohésion de la masse de la muraille.

45. A-t-il été véritablement entrepris, mis en chantier ? La gravure du texte sur un matériau aussi médiocre, en apparence rarement employé pour les inscriptions bordelaises, incite à le penser, même s'il est bien difficile de juger de l'état de détérioration qu'il avait atteint lors de l'intervention du lapicide. On imaginerait ici une épreuve avant exécution, ou un simple essai, encore que la gravure sur deux blocs différents, juxtaposés, rende cette conjecture bien hasardeuse. Qu'il y ait eu deux blocs ajustés est assuré par le fait que, sur le côté droit de la pierre conservée, un léger biseau rentrant avait pour but un joint aussi discret que possible avec le bloc suivant.

46. C. ROBERT, *Rev. Archéologique*, 1887, p. 254.

47. Pendant toute l'Antiquité, les relations commerciales de Bordeaux avec la Méditerranée se font, semble-t-il, essentiellement par la Garonne et par l'Isthme gaulois, ce qui exclut à fortiori cette hypothèse d'une pierre de lest : cf. J. ROUGÉ, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée*, Paris, 1966, p. 94. Les importations africaines ne sont pas absentes de Bordeaux dans l'Antiquité tardive comme l'ont montré, en 1964-1966, les découvertes d'amphores africaines dans le cimetière Saint-Seurin ou, plus récemment, les trouvailles de céramique sigillée claire faites dans les grandes fouilles de l'îlot Saint-Christoly en 1978-1982.

48. Ci-dessus, p. et n. 3. On a pris pour argent comptant toutes les indications de Jouannet en la matière, ce qui était parfaitement justifié dans la mesure où il était, entre autres, un géologue averti. Mais en outre, par une sorte de convention, on avait coutume depuis une date ancienne d'affirmer que la pierre de Charente, et notamment le calcaire de Taillebourg, avait été un matériau usuel pour les constructions romaines de Burdigala : cf. par ex. l'Etat des découvertes archéologiques faites à Bordeaux de 1540 à 1812, manuscrit inédit du baron de Caila, annoté par P. COURTEAULT, *Soc. arch. de Bordeaux*, 38, 1918-1919, p. 122 (en 1804), alors que l'on savait pourtant très bien par ailleurs que les carrières du Bordelais avaient été activement exploitées dans l'Antiquité : A. NICOLAI, Nos carrières de pierres girondines et nos anciens monuments, *Soc. arch. de Bordeaux*, 51, 1934, p. 42s, reproduisant des notes de l'architecte Louis, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les Piliers de Tutelle.

49. Cf. ci-dessus, n. 17.